

UNION NATIONALE des ETUDIANTS de FRANCE
15 Rue Soufflot
PARIS - 5°

JDB/mp

POUR INFORMATION

Paris, le 19 Novembre 1968

COPIE de la LETTRE envoyée à

Monsieur le PREMIER MINISTRE du
GOUVERNEMENT IRANIEN
TEHERAN (IRAN)

Monsieur le Premier Ministre,

Selon des informations dignes de foi, nous apprenons que 17 étudiants et intellectuels iraniens vont comparaître incessamment devant le Tribunal militaire de TEHERAN. Les personnes arrêtées depuis plus de dix mois et maintenues depuis lors au secret auraient été soumises à de graves sévices. Certains d'entre eux risquent la peine de mort. D'autres ont déjà été incorporés de force dans des régiments disciplinaires, et nous savons ce que cela signifie.

Nous tenons dans cette lettre à exprimer notre solidarité totale avec les étudiants et intellectuels que vous avez fait arrêter pour "gangstérisme", parce qu'ils avaient contesté votre régime. Nous dénonçons ces mesures scandaleuses et parfaitement illégales alors que vous tentez de vous présenter devant l'opinion mondiale comme un régime démocratique.

L'opinion mondiale et l'opinion française en particulier, ne toléreront pas de telles atteintes aux droits les plus élémentaires de tout citoyen.

C'est pourquoi l'U.N.E.F élève une vigoureuse protestation contre les mesures répressives que vous venez de prendre. Nous nous engageons à informer et à mobiliser l'opinion française sur ce qui se passe réellement en IRAN. Nous exigeons dans l'immédiat :

- la publicité des débats du tribunal compétent et l'admission d'observateurs étrangers à toutes les séances,
- la libération de tous les étudiants arrêtés, incorporés de force, et leur retour dans les Universités.

Pour le BUREAU NATIONAL de l'UNEF
Le Secrétaire Général

Jean-Daniel BENARD